

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

Affaire Floriss Djave : la CAF se réunit ce mercredi pour trancher

Willy NDONG
Libreville/ Gabon

Le 25 mars dernier, le Cameroun a déposé un recours auprès de la Confédération africaine de football (CAF) contre le joueur Floriss Djave. Les Camerounais reprochent à l'international gabonais d'avoir une double identité. Pour la Fédération camerounaise de football (Fécafoot), ce dernier s'appellerait en réalité Floriss Ndjave, né le 11 novembre 1997, et non pas Floris Djave, né le 29 juillet 2003. Ainsi, après le tirage au sort de vendredi dernier, beaucoup parmi nos compatriotes avaient pensé cette affaire terminée. Il n'en est rien ! En effet, c'est ce

mercredi 10 mai, selon nos informations, que le jury disciplinaire de la CAF va se réunir pour statuer définitivement sur cette affaire. Pour le Cameroun, il s'agit ni plus ni moins d'apporter la preuve irréfutable que notre Floriss Djave est né le 11 novembre 1997, donc inéligible. Les Camerounais devront présenter à la CAF, soit une copie du passeport du joueur, une licence ou un acte de naissance qui atteste que Floriss Ndjave est né le 11 novembre 1997. Côté Fécafoot, la copie de passeport de Floriss Djave, son acte de naissance, sa licence, envoyés depuis le mois de mars à la CAF indiquent bien qu'il est né le 29 juillet 2003 à Lambaréné.

Le clin d'œil de *lybek*



Mondiaux de judo : Virginia Aymard écartée d'entrée

James Angelo LOUNDOU
Doha/Qatar

UN petit tour, puis c'est fini. Il a suffi quarante-huit secondes passées par Virginia Aymard (78e mondiale) sur le tatami de la Ali Bin Hamad Altiya Arena de Doha où a débuté hier pour faire ses adieux à la 40e édition des championnats du monde de judo.

Chez les moins de 48 kg, la Gabonaise a, en effet, rapidement été piégée par l'Italienne Francesca Milani (12e mondiale) dont elle ne parviendra pas à sortir de l'immobilisation. Encaissant un "ippon" logique qui n'a pas manqué de lui rappeler la dure loi de sa discipline. Mais surtout du haut niveau mondial pour lequel 656 athlètes (femmes et hommes



Photo: DR

Aymard, ici lors d'un précédent combat est tombée face à la numéro 12 mondiale, l'Italienne Milani.

confondus) présents cette année dans la capitale qatarie. Avec, en dehors du baptême du feu des participants comme l'unique ambassadrice Vert-Jaune-Bleu, la perspective de prendre part aux Jeux olympiques "Paris 2024" s'éloigne.

Les prochains rendez-vous internationaux seront autant d'opportunités

de rebond pour la judokate gabonaise de 28 ans. Ce que n'ignore pas Ferdinand Nkero, le prometteur numéro un mondial junior, qui entre en lice ce matin sur la scène la plus relevée de sa catégorie (-66 kg). Tandis que Luc Manogho (-100 kg) sera le dernier compétiteur gabonais en course vendredi prochain.



APPEL D'OFFRES

La Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG) lance un appel d'offres relatif à la **Gestion des prestations maladie dans le cadre d'un réseau de soins.**

Commanditaire
Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG).

Objet de l'appel d'offres
Choix d'un gestionnaire des prestations maladie.

Date de lancement
Lundi 8 mai 2023.

Critères d'éligibilité
Les critères d'éligibilité seront détaillés dans le règlement particulier d'appel d'offres fourni dans le dossier d'appel d'offres.

Retrait du dossier d'appel d'offres
Le dossier d'appel d'offres est à retirer, entre 12h00 et 15 h00, à l'adresse suivante :
Direction Juridique et du Contentieux
6^e Etage, immeuble du Siège social sis au Centre-Ville, 356 Avenue Félix EBOUE
B.P. : 2082 Libreville – Gabon
Tél : 011 76 78 81
Le retrait du dossier d'appel d'offres est conditionné par la présentation du reçu du paiement.

Date limite du retrait du dossier d'appel d'offres
La date limite du retrait du dossier d'appel d'offres est fixée au lundi 22 mai 2023.

Frais de dossier (non remboursables)
300 000 FCFA à régler à la Direction Juridique et du Contentieux entre 12h et 15h.

Date limite des questions :
Les soumissionnaires pourront poser des questions relatives à l'appel d'offres par email à l'adresse suivante : contact@solvea.org jusqu'au 5 juin 2023.
L'ensemble des réponses apportées sera, pour des raisons d'équité, transmis à l'ensemble des soumissionnaires.

Date limite de réponse à la consultation (dépôt des offres):
Lundi 19 juin 2023 à 15H30.
Les offres porteront la mention « REPONSE A L'APPEL D'OFFRES SANTE » sur les enveloppes et seront déposées à l'adresse suivante :

Secrétariat du Directeur Général
8^e Etage, immeuble du Siège social sis au Centre-Ville, 356 Avenue Félix EBOUE

La réponse devra également être transmise en version dématérialisée à l'adresse email suivante : contact@solvea.org.

Soutenances : Du lundi 03 au mardi 4 juillet 2023.

Choix définitif du Gestionnaire : Du lundi 10 au mardi 11 juillet 2023.